

moi
je recycle!

Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais

13 au 14 janvier 2026



Plus d'informations sur le site internet
de la Chambre d'agriculture de région
Nord-Pas-de-Calais :

<https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/sinformer/etre-agriculteur-outils-ressources-cles/recycler-les-dechets-agricoles>



Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais



AGRICULTEUR
RESPONSABLE

ATTENTION : Les ficelles, filets, films d'enrubannage et bâches d'ensilage doivent être conditionnés différemment car les filières de valorisation ne sont pas les mêmes. Le respect des cahiers des charges et une bonne préparation des plastiques usagés sont nécessaires pour votre protection, celle des agents de collecte et pour faciliter le recyclage des déchets.

Pour rappel, si les consignes de collecte ne sont pas respectées, les sacs non conformes pourront être refusés et ceux non pris en charge par ADIVALOR feront l'objet d'une refacturation par les distributeurs sur la base de 50 €/sac.

Les films plastiques usagés du maraîchage font l'objet de collectes spécifiques.
Contacter la Chambre d'agriculture au 03.21.60.57.60

Pensez à noter les prochaines dates de collectes

- FILMS D'ÉLEVAGE, FICELLES ET FILETS, SEAUX : 7 au 8 avril 2026
- BIDONS, BIG BAGS ET SACS (DONT EVNA) : 12 et 13 mai / 3 et 4 novembre
- PPNU, EPIU, BIDONS DE TS : 4 novembre 2026